



Vice caché véhicule occasion

Par **gregtoulouse**, le **04/05/2015** à **09:54**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté un véhicule d'occasion à un particulier samedi 02/05/15, plusieurs anomalies :rn- le vendeur me l'a vendu avec des options (versions) inexistantes pourtant mentionnées dans son annonce, je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite,rn- ensuite, le plus important : ce véhicule est équipé de radars de recul, le vendeur me signale qu'ils sont déconnectés car il n'utilise pas cette option. En rentrant, après multiples échanges avec des forums de cette marque de VL (BMW), je me suis rendu compte en démontant et en accédant au module de cette option, que la carte électronique était tout oxydée depuis un moment et que cela, inévitablement, ne fonctionnait pas.rnrnAis-je un recours possible ?rnrnMerci d'avance.

Par **aguesseau**, le **04/05/2015** à **10:26**

bjr,rnsi votre vendeur vous a indiqué que le radar de recul ne fonctionnait pas, je ne vois pas quel recours vous auriez sachant que ce n'est pas un vice caché mais bien apparent.rnpareil pour les options que vous pouviez vérifier avant l'achat.rncdt

Par **gregtoulouse**, le **04/05/2015** à **11:04**

bonjour, merci de votre réponse. Non il ne m'a pas dit que cela ne fonctionnerait pas, il m'a juste indiqué qu'il devait être déconnecté car lui il ne s'en servait pas

Par **moisse**, le **04/05/2015** à **18:11**

Bonsoir,rnS'il y a un moyen de déconnecter le service, ce qui est probable, vous ne pouvez accuser le vendeur de mauvaise foi.rnLe souci est de peser les couts d'un recours sans certitude de prospérité, et l'inconvénient relevé.